



## Conseil métropolitain 17 octobre 2025

—→ Les grandes délibérations



# Sommaire

## Transports

- 4. Ligne 2 du métro : la MEL renforce l'offre de transport par l'acquisition de 57 rames
- 6. Pour accompagner la transition énergétique de son réseau de transport, la MEL engage l'acquisition de 41 bus électriques standards
- 8. Extramobile – Tramway du pôle métropolitain Lille et sa couronne : la MEL valide le terminus de la branche Nord à Wambrechies dans le secteur Foch/Obert

## Aménagement

- 10. Doublement de la M700 : un projet repensé pour concilier mobilité, sécurité et qualité de vie
- 12. Site Roubaix - Parc des sports : la MEL engage un projet d'aménagement durable et attractif autour du vélo

## Logement

- 14. Logement : en 2024, la MEL maintient le cap malgré la crise nationale

## Energie

- 16. À Tourcoing, Bondues, Neuville-en-Ferrain et Wattrelos, la MEL crée un nouveau réseau de chaleur durable qui alimentera 14 000 logements

## Plan Piscine 2

- 18. Plan Piscines 2 : la future piscine de Wattrelos franchit une nouvelle étape avec la désignation de son architecte

## Ligne 2 du métro : la MEL renforce l'offre de transport par l'acquisition de 57 rames

■ La Métropole Européenne de Lille poursuit ses investissements en faveur d'un réseau de transport moderne, fiable et adapté aux besoins de ses habitants. Afin de garantir la pérennité de l'exploitation du métro et d'accompagner l'augmentation de l'offre de service, la MEL a décidé l'acquisition de 57 nouvelles rames de type VAL 208 NG3 pour la ligne 2. Pour ce faire, un marché à 445 657 000 € HT est attribué à Siemens Mobility. Les premières rames sont attendues à horizon 2028.

### Sur la ligne 2, un parc vieillissant en renouvellement progressif

Le métro lillois dispose actuellement de 143 rames de trois générations différentes :

- 38 VAL 206 A, mises en service à partir de 1983 ;
- 45 VAL 206 B BIS, mises en service à partir de 1986 ;
- 60 VAL 208 AG (Ancienne Génération), mises en service à partir de 1999.

Les rames VAL 206 ont déjà bénéficié d'une rénovation entre 2006 et 2010, ce qui a permis de prolonger leur durée de vie jusqu'à 40 ans et/ou 3,5 millions de kilomètres. Toutefois, elles arrivent progressivement en fin de vie.

Cette nouvelle acquisition permettra non seulement d'assurer la continuité de l'exploitation avec le remplacement de 30 rames VAL 206 arrivant en fin de vie mais aussi de renforcer l'offre commerciale et d'améliorer le confort des voyageurs avec une augmentation du parc de matériel roulant de 27 rames.

Parallèlement, la MEL prévoit de transférer progressivement les rames VAL 208 de la ligne 1 vers la ligne 2, à mesure que les nouvelles rames BOA seront mises en service sur la ligne 1 à partir de février 2026.

À terme, la Métropole vise une amélioration de la fréquence sur toute la ligne 2 afin d'augmenter sa capacité de 30 %.

### Une acquisition auprès de Siemens Mobility

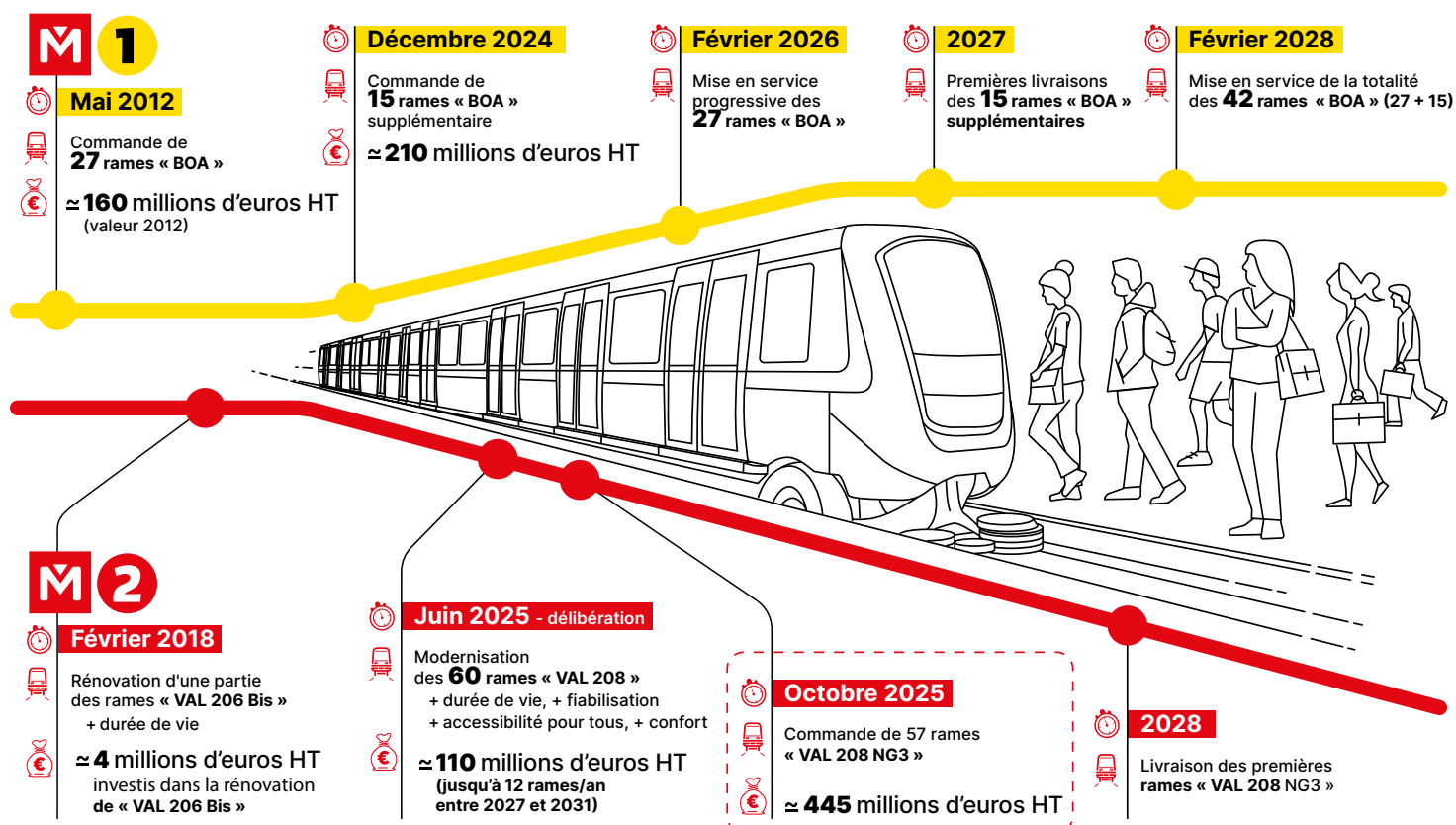
Dans le cadre d'un métro automatique, l'acquisition de nouvelles rames doit être réalisée auprès de l'industriel en charge du système de pilotage automatique afin de garantir la sécurité et la compatibilité technique. Sur la ligne 2, le pilote automatique a été conçu par SIEMENS MOBILITY, anciennement MATRA. C'est pourquoi la MEL a lancé, en juillet 2024, une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La société SIEMENS MOBILITY s'est vu attribuer le marché d'acquisition de 57 rames et des prestations associées (y compris formations, pièces détachées et documentations) pour un montant de 445 657 000 € HT et une durée de 80 mois.

### Des rames modernes et performantes

Les futures rames VAL 208 NG3 bénéficieront d'une meilleure accessibilité, d'une meilleure performance énergétique, d'un plus grand confort, et d'une plus grande sécurité. Elles intègrent des améliorations techniques par rapport aux versions précédentes, notamment **une réduction de la consommation d'électricité et une conformité aux normes feu-fumée renforcées**. L'aménagement intérieur a été repensé pour optimiser l'espace et faciliter la maintenance grâce à une digitalisation accrue.

# Modernisation du métro



## Pour accompagner la transition énergétique de son réseau de transport, la MEL engage l'acquisition de 41 bus électriques standards

■ Afin de répondre à la réglementation sur l'achat de véhicules propres et de poursuivre son engagement en faveur de la transition écologique, la Métropole Européenne de Lille prévoit, dans le cadre de son contrat de concession des transports, l'acquisition de 65 bus électriques standards et articulés sur la période 2027-2031. La délibération adoptée aujourd'hui concerne spécifiquement les bus électriques standards, soit un volume estimé à 41 véhicules d'ici 2031. L'acquisition des bus articulés interviendra dans un second temps.

### Un accord-cadre sur 5 ans

Afin d'acquérir ces nouveaux bus, la MEL va conclure un accord-cadre sur 5 ans d'un montant minimum de 15 M€ HT et maximum de 40 M€ HT.

**Le montant estimé des bons de commande est de 23 M€ HT.**

### Des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique

La flotte de bus de la MEL compte aujourd'hui 460 véhicules, tous alimentés au gaz naturel pour véhicules (GNV) depuis 2013. La transition vers le BioGNV est désormais engagée : depuis le 1er avril 2025, ilévia achète des garanties d'origine couvrant 25 % de la consommation de ses bus GNV, avec pour objectif d'atteindre 100 % d'ici 2028.

**Avec l'acquisition de nouveaux bus électriques, la MEL confirme son ambition de développer un réseau de transport public innovant, propre et durable**, au service des habitants et en cohérence avec les objectifs nationaux et européens de réduction des émissions polluantes.

Le secteur des transports représentant une part majeure des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie du territoire, il constitue un levier prioritaire pour atteindre les engagements du Plan Climat de la MEL, et notamment la neutralité carbone à l'horizon 2050.

D'ici 2031, la MEL vise ainsi une réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2025. Pour y parvenir, le concessionnaire s'engage à s'approvisionner à 100 % en biogaz et en électricité verte pour l'ensemble du réseau (bus, métros, tramways) ainsi que pour ses bâtiments et infrastructures, et ce dès 2028.

### Le site de remisage de Sequedin aménagé pour l'arrivée des nouveaux bus

Pour accompagner l'arrivée future de ces nouveaux bus, le site de remisage de Sequedin fera l'objet d'une adaptation complète. Le projet comprend notamment l'installation de bornes de recharge, le raccordement électrique, le démantèlement partiel des installations GNV existantes, ainsi que divers travaux de voirie et réseaux nécessaires.

Ces aménagements permettront d'assurer la recharge quotidienne et la maintenance des nouveaux véhicules.

**Le coût total de cette opération est estimé à 7,1 M€ HT. La durée prévisionnelle du chantier est de 24 mois.**

Afin de garantir la cohérence technique et la bonne exécution de l'opération, l'ensemble des prestations sera confié à un seul titulaire, dans le cadre d'un appel d'offres ouvert.

Bienvenue

ART DE LA

50



ilevia - LIANE  
LES TRANSPORTS DE LA

CX-516-EB

## Extramobile – Tramway du pôle métropolitain Lille et sa couronne : la MEL valide le terminus de la branche Nord à Wambrechies dans le secteur Foch/Obert

■ Dans le cadre d'Extramobile, la MEL poursuit le développement de son projet de tramway du pôle métropolitain de Lille et de sa couronne. Après plusieurs phases d'études et de concertation, le Conseil métropolitain a arrêté le choix d'implantation du terminus de la branche Nord à Wambrechies. Celui-ci sera situé dans le secteur Foch/Obert.

### Un projet concerté avec les habitants

La concertation préalable organisée du 21 février au 5 avril 2022 sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) avait confirmé l'intérêt des habitants pour un tramway à Wambrechies, tout en soulevant des interrogations sur le tracé et l'implantation du terminus.

Dans la continuité, une réunion publique s'est tenue à Wambrechies le 2 décembre 2022, au cours de laquelle la MEL s'était engagée à approfondir ses études. Trois scénarios ont été analysés dans le cadre des études préliminaires menées en 2025 : implantation du terminus à l'ancienne gare TER, secteur avenue des Peupliers/Fribois ou secteur Foch/Obert.

Les études ont pris en compte de nombreux critères : performance et exploitation de la ligne, coûts d'investissement, desserte en population, insertion urbaine et paysagère, impacts environnementaux, circulation et stationnement, intermodalité avec le réseau bus ainsi que les contraintes foncières et techniques. Les conclusions de l'étude ont été présentées en réunion publique à Wambrechies le 9 juillet 2025.

**Au regard de ces critères, l'option Foch/Obert s'est révélée la plus pertinente.** Elle présente des impacts fonciers limités, une insertion urbaine facilitée et une bonne connexion avec le réseau bus, tout en assurant une desserte efficace du centre-ville.

**Le Conseil métropolitain confirme ce jour officiellement, par délibération, la poursuite du projet avec l'implantation du terminus de la branche Nord sur le secteur Foch/Obert.**

### Une future ligne de tramway intégrée à Extramobile

Pour rappel, Extramobile, ce sont 4 nouvelles lignes de transports en commun qui verront le jour à l'horizon 2035 : 2 lignes de tramway et 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service.

Dédiée au coeur de la métropole, la ligne de tramway Lille et sa couronne reliera les communes de Wambrechies, Marquette-Lez-Lille, Saint-André-Lez-Lille, Lambersart, La Madeleine, Lille, Loos, Haubourdin, Faches-Thumesnil, Wattignies et Templemars.

Elle reliera des sites majeurs de la métropole tels que des établissements universitaires, des sites culturels et patrimoniaux, des pôles d'activités économiques et commerciales, des espaces verts ou encore des secteurs en transformation urbaine.

### La ligne de tramway du pôle métropolitain Lille et sa couronne en chiffres



**25 km**  
d'infrastructures



**172 000** habitants\*



**47** stations  
nouvelles



**136 000** emplois\*



**11** communes  
desservies



**36 000** scolaires\*

\* Population desservie dans un rayon de 500 mètres en 2035



# Doublément de la RM700 : un projet repensé pour concilier mobilité, sécurité et qualité de vie

■ À l'issue de l'enquête publique, la MEL a adapté le projet de doublément de la RM700 pour répondre aux attentes locales. Maintenu dans son principe, il a été recentré afin de limiter l'impact sur les quartiers traversés, préserver l'environnement et optimiser les investissements. En intégrant les enseignements de l'enquête publique, la Métropole Européenne de Lille démontre sa capacité à conjuguer ambition et écoute dans ses grands projets urbains.

## Une route au cœur des déplacements quotidiens

La RM700 traverse Villeneuve d'Ascq, Hem, Lys-lez-Lannoy, Leers et Wattrelos. Elle est empruntée chaque jour par près de 30 000 véhicules, ce qui en fait un axe majeur pour les déplacements domicile-travail et l'activité économique. Mais ce succès a son revers : congestion quotidienne, saturation du giratoire M952 à Hem, cohabitation difficile entre voitures, piétons et cyclistes.

Face à ce constat, la MEL a engagé un projet de doublément de la RM700, en concertation avec les communes. **Le principe : passer de 2×1 voies à 2×2 voies afin d'améliorer la fluidité, de réduire les embouteillages et de sécuriser les déplacements, tout en accompagnant d'autres évolutions locales** (sens unique de la rue Jules Guesde à Hem, arrivée du tramway). Le projet initial incluait également de nouveaux aménagements : création de bretelles d'accès et d'un rond-point près de la rue de Lannoy à Villeneuve-d'Ascq, à la limite avec Hem, afin d'optimiser les connexions routières.

## L'enquête publique : un temps d'écoute et d'évaluation

Comme pour tout grand projet, une enquête publique a été organisée. Elle a permis aux habitants, associations, communes et acteurs locaux d'exprimer leurs attentes et préoccupations.

La Commission d'Enquête, après avoir examiné les contributions et les impacts techniques, financiers et environnementaux, a souligné l'utilité du projet mais a formulé une réserve : les aménagements prévus autour de la rue de Lannoy et du quartier du Recueil risquaient d'entraîner une hausse de trafic de près de 20 %, en contradiction avec les objectifs de réduction des nuisances et la volonté exprimée localement par la commune de Villeneuve d'Ascq.

Cette étape a été décisive. Elle a permis d'orienter le projet vers une version plus équilibrée, respectueuse à la fois des besoins de mobilité et de la qualité de vie des riverains.

## Un projet révisé, plus sobre et plus efficace

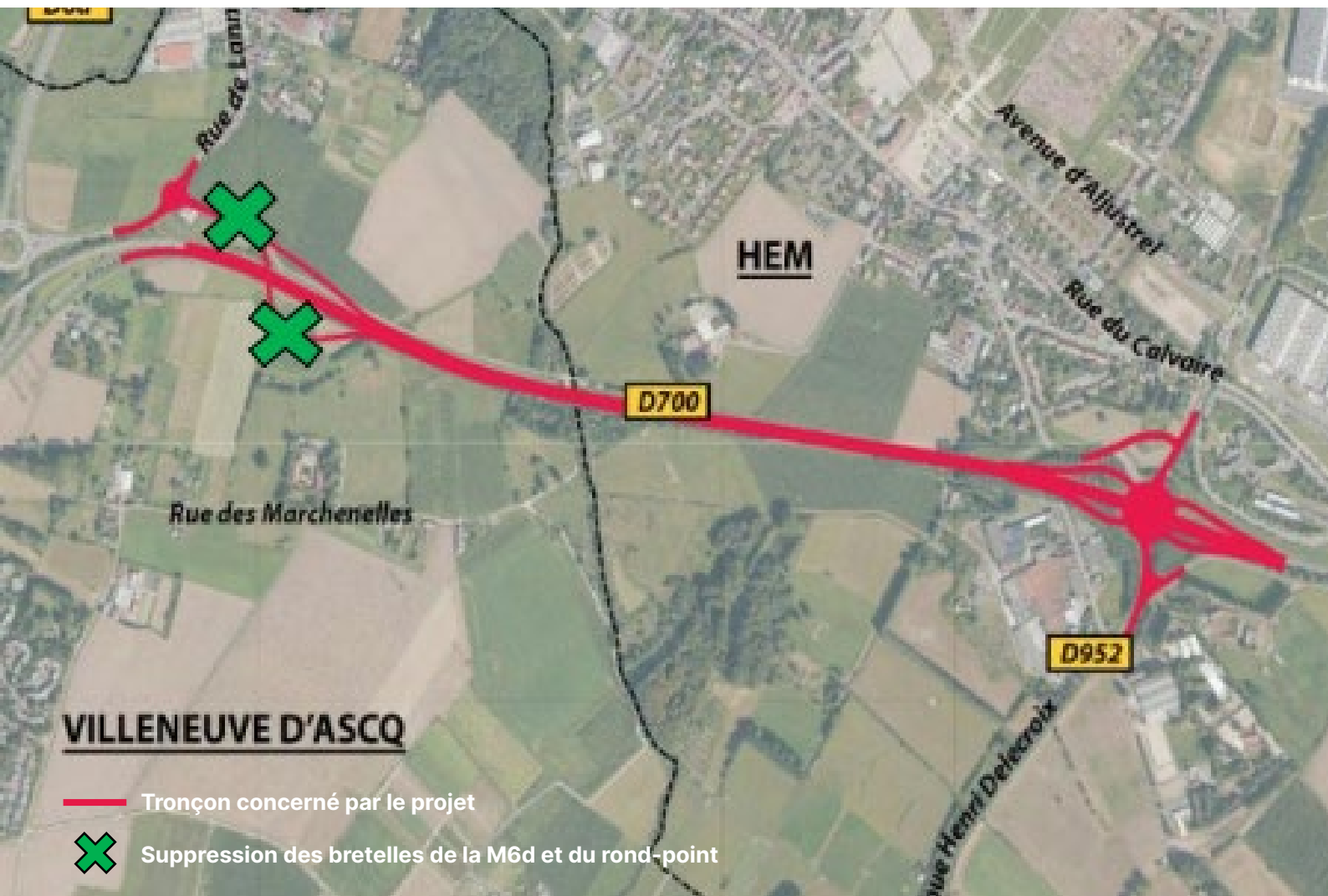
La MEL a donc choisi d'ajuster le projet :

- **le doublément de la RM700 est maintenu**, garantissant une circulation plus fluide et sécurisée sur un axe structurant ;
- **les aménagements contestés sont retirés**, ce qui évite une augmentation de trafic dans le quartier du Recueil ;
- **l'impact environnemental et foncier est réduit**, avec 3,8 hectares de terrains et plus de 2 hectares de zones naturelles préservés ;
- **le coût est optimisé**, avec 10 millions d'euros d'économies par rapport au projet initial ;
- **les études montrent que cette nouvelle configuration répond pleinement aux besoins : fluidité, sécurité, respect de l'environnement et maîtrise des dépenses publiques.**

Le doublément de la RM700 illustre la manière dont la Métropole Européenne de Lille conçoit ses grands projets : en alliant ambition et pragmatisme, en tenant compte des avis recueillis lors des enquêtes publiques, et en recherchant en permanence le juste équilibre entre mobilité, qualité de vie et protection de l'environnement.

## Un calendrier maîtrisé

Les travaux sont programmés entre 2028 et 2030. Ils permettront aux usagers de bénéficier d'un axe modernisé, capable d'absorber la circulation actuelle et future, tout en respectant les équilibres locaux.



# Site Roubaix - Parc des sports : la MEL engage un projet d'aménagement durable et attractif autour du vélo

■ La Métropole Européenne de Lille fait le choix de la SPL Ville Renouvelée pour mener le projet d'aménagement d'envergure du site Roubaix-Parc des Sports. Avec un investissement de près de 40 M€, la Métropole engage, aux côtés de la Ville de Roubaix, la transformation du site du vélodrome André Pétrieux et la création du futur Musée Paris-Roubaix. À partir de 2026, les premières étapes opérationnelles donneront naissance à un pôle cycliste et patrimonial de rayonnement métropolitain. En réponse aux citoyens concertés, le futur projet associe modernisation du vélodrome, création d'espaces publics paysagers, aménagements pour les mobilités douces et développement d'un programme mixte alliant logements, bureaux, hôtel et commerces.

## Un investissement majeur au service du territoire

Le site du vélodrome André Pétrieux, lieu d'arrivée mythique de la course Paris-Roubaix depuis 1942, amorce aujourd'hui une transformation d'envergure. Sur près de 15 hectares, le projet porté par la MEL en collaboration avec la Ville de Roubaix vise à répondre aux attentes des métropolitains concertés.

Cet été, la Métropole a mené une concertation ouverte autour du projet, permettant aux habitants et usagers de s'exprimer. Leurs contributions (préservation du patrimoine, accès pour tous au sport, valorisation des espaces verts et mobilité durable) ont été intégrées au projet pour faire du futur site Parc des sports un lieu ouvert, vivant et fédérateur, véritable pôle cycliste métropolitain, mêlant sport de haut niveau, patrimoine, pratiques amateurs, économie et culture vélo.

**Le projet représente un investissement de près de 40 M€ HT sur 8 ans.** Les premières étapes opérationnelles interviendront à partir de 2026, avec un phasage permettant d'articuler les chantiers autour des événements sportifs et de la vie du site.

**À travers ce projet, la MEL confirme sa volonté de valoriser le patrimoine sportif et culturel de la métropole, de soutenir le développement économique et touristique de Roubaix et renforcer l'attractivité métropolitaine autour du sport et du vélo.**

## Un projet vélo alliant patrimoine, modernité et respect des espaces publics

Pensé comme un nouveau pôle métropolitain à fort rayonnement, le projet Parc des Sports de Roubaix s'articule autour d'une logique de mixité des fonctions avec 10 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher pour des logements, des bureaux, des commerces et des services, la création d'un hôtel-résidence de 7 200 m<sup>2</sup> en lien avec les usages cyclistes et touristiques, la construction d'un parking silo de 300 places et enfin d'une connexion directe au futur tramway Roubaix-Tourcoing, pour un accès facilité et durable.

Au-delà de son ambition sportive, le projet du Parc des Sports de Roubaix est également un projet patrimonial et paysager et s'appuie sur la mémoire du lieu en réinterprétant les grands principes d'aménagement conçus par l'architecte Jacques Gréber en 1921. La réhabilitation des bâtiments de l'ancienne école de plein air, joyau du patrimoine roubaisien, accueillera un équipement muséal dédié au vélo, des commerces et services de proximité (2 700 m<sup>2</sup>), des activités tertiaires (1 600 m<sup>2</sup>) et un espace supplémentaire de 300 m<sup>2</sup> de bureaux, tout en préservant l'identité architecturale du site.

Un futur aménagement des espaces public repensé pour accueillir :

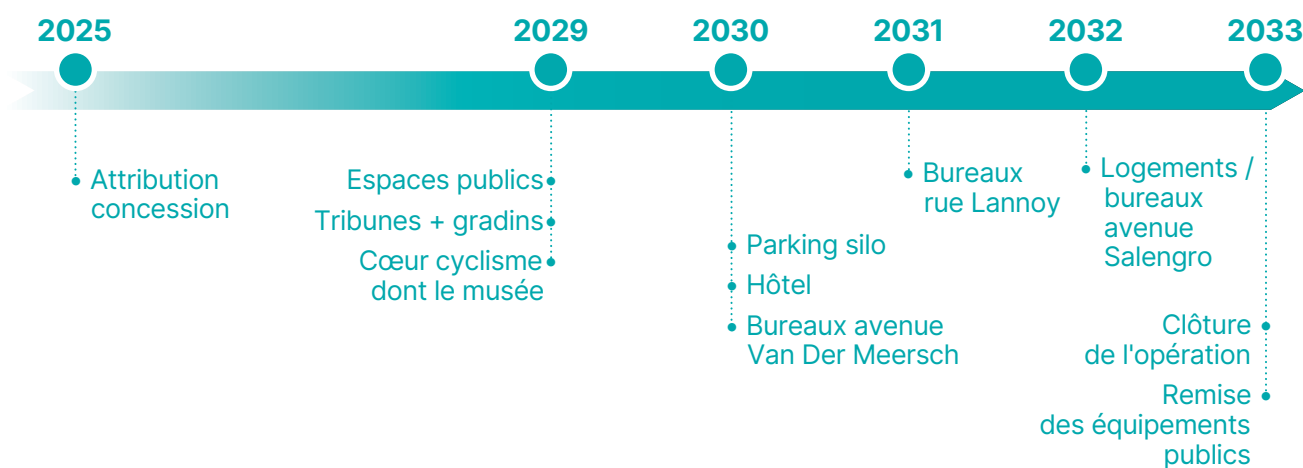
- un musée immersif du Paris-Roubaix d'intérêt métropolitain valorisant la mémoire de la course et du cyclisme ;
- le développement du siège de la Van Rysel Pro Cycling Team (marque professionnelle de Decathlon), des locaux pour le Vélo Club de Roubaix, ainsi que la rénovation des gradins Est du vélodrome ;

- la **création de nouveaux espaces** : hôtels, bureaux, commerces et logements, pour ancrer durablement le site dans la vie métropolitaine ;
- un **grand parvis piéton entre le vélodrome et le parc** qui favorisera les mobilités douces et les événements sportifs ou culturels ;
- la **rénovation et l'aménagement des espaces verts et des zones ouvertes au public** afin d'offrir de nouveaux lieux de détente et de loisirs pour les habitants ;
- une **trame verte** cohérente qui assurera la continuité écologique, la qualité de vie et l'ouverture du site sur la ville.

### La SPL Ville Renouvelée retenue comme concessionnaire

Pour mener à bien cette opération, la MEL a choisi de confier la concession d'aménagement du site à la **SPL Ville Renouvelée**, acteur public de la transformation urbaine à l'échelle métropolitaine.

Cette désignation permet d'assurer une maîtrise publique renforcée et une cohérence d'ensemble dans la mise en œuvre du projet, tout en mobilisant l'expertise de la SPL pour la conduite d'opérations complexes.



■■■■ Périmètre de l'aménagement MEL



# Logement : en 2024, la MEL maintient le cap malgré la crise nationale

■ Parce que se loger est une condition essentielle de la vie quotidienne, la MEL fait du logement une priorité. En juin 2023, elle a adopté son troisième Programme Local de l'Habitat (PLH), véritable feuille de route pour les 95 communes métropolitaines. L'objectif : garantir à chacun un logement adapté, abordable et durable, proche des services, des commerces et des transports collectifs. Aujourd'hui, en conseil métropolitain, la MEL présente le bilan de la mise en œuvre de ce PLH pour l'année 2024.

## Un contexte national de crise du logement

L'année 2024, deuxième année de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, s'inscrit dans un contexte de crise nationale profonde du logement.

Cette crise résulte d'un enchaînement de facteurs :

- la hausse des taux d'intérêt qui freine l'accession à la propriété ;
- l'augmentation du prix des matériaux et de l'énergie qui renchérit les coûts de construction,
- la raréfaction du foncier disponible ;
- la complexification des montages financiers pour les bailleurs sociaux comme pour les promoteurs privés.

À ces difficultés s'ajoute une demande de logements toujours soutenue, liée à la croissance démographique, aux évolutions des modes de vie et à la pression sur le parc existant.

Résultat : l'habitat privé comme l'habitat social connaissent un net ralentissement, avec des conséquences directes pour les ménages, confrontés à une difficulté croissante d'accéder à un logement adapté, abordable et de qualité.

**Face à cette situation, la MEL réaffirme sa volonté d'agir avec détermination pour préserver une offre diversifiée, soutenir la construction et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels.**

## Construire : maintenir la dynamique malgré les difficultés

Malgré ce contexte peu favorable, **5279 logements ont été mis en chantier en 2024 dans la métropole**, soit 85 % de l'objectif annuel fixé (6 200 logements).

La MEL soutient également la production de nouveaux logements locatifs sociaux pour répondre aux besoins des ménages modestes : **1 198 logements sociaux ont été programmés en 2024**, garantissant une offre future accessible.

Chaque opération s'attache à conjuguer qualité et diversité : confort et bien-être des habitants, performance énergétique, qualité architecturale, intégration de la nature et de la biodiversité. Une partie de cette production est spécifiquement orientée vers les publics aux besoins particuliers : étudiants, jeunes actifs ou encore seniors.

Pour faciliter l'accession à la propriété des ménages aux revenus moyens, la MEL déploie aussi des outils innovants comme le Bail Réel Solidaire, qui permet d'acheter un logement à un prix nettement inférieur à celui du marché.

## Réhabiliter : améliorer le parc existant et accélérer la transition énergétique

La rénovation énergétique constitue une priorité afin de réduire l'empreinte écologique du parc ancien et de faire baisser la facture des ménages.

En 2024 :

- **1390 projets de rénovation lourde ont été programmés dans le parc privé**, soit une hausse de 45 % par rapport à 2023. Les aides ont couvert en moyenne 64 % du montant total des travaux.
- Dans le parc social, **1892 logements ont été réhabilités**, malgré un recul de 22 % dû au gel partiel des crédits d'État. La quasi-totalité des logements rénovés ont atteint une étiquette énergie A, B ou C après travaux.

La MEL agit également sur les poches d'habitat dégradé, par le recyclage des logements vacants, la réhabilitation ou encore la démolition-reconstruction. En 2024, une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain a été lancée dans le centre-ville de Tourcoing.

## Accompagner : réguler et soutenir les ménages

La MEL renforce la régulation du parc locatif privé, à travers :

- le permis de louer ;
- un encadrement plus strict des meublés touristiques, afin de préserver l'offre de logements longue durée.

En parallèle, la solidarité reste au cœur de l'action : dans un contexte d'inflation et de hausse des coûts de l'énergie, le Fonds de Solidarité Logement a accompagné près de 12 000 ménages en 2024, leur permettant de faire face au paiement de leur loyer ou de leurs factures d'eau et d'énergie.

## Une politique du logement tournée vers l'avenir

Ces résultats traduisent une volonté claire : faire du logement une politique publique efficace, innovante et proche des habitants. La MEL continuera à rendre compte chaque année des avancées du PLH. Un bilan intermédiaire sera organisé en 2026 pour actualiser le diagnostic territorial et poursuivre la concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.

Pour en savoir plus : [www.lillemetropole.fr/logement-votre-metropole](http://www.lillemetropole.fr/logement-votre-metropole)

## Chiffres clés du PLH en 2024

- **12 000 ménages accompagnés par le Fonds de Solidarité Logement de la MEL en 2024.**
- **5 278 nouveaux logements mis en chantier en 2024.**
- **1 198 nouveaux logements sociaux programmés en 2024.**
- **1 892 logements réhabilités dans le parc social en 2024.**
- **1 390 projets de rénovation programmés dans le parc privé en 2024 (+45 % par rapport à l'année 2023).**



# À Tourcoing, Bondues, Neuville-en-Ferrain et Wattrelos, la MEL crée un nouveau réseau de chaleur durable qui alimentera 14 000 logements

■ Avec la création d'un 7<sup>e</sup> réseau de chaleur, la Métropole Européenne de Lille confirme son ambition : faire de la transition énergétique un levier concret pour le quotidien des habitants. En cohérence avec son Plan Climat, ce projet confié au groupement constitué de Coriance et de la Caisse des Dépôts et Consignation, permettra d'alimenter l'équivalent de 14 000 logements à Tourcoing ainsi que sur une partie de Bondues, Neuville-en-Ferrain et Wattrelos, grâce à une énergie locale, renouvelable et compétitive. Véritable avancée pour un territoire plus durable et attractif, ce réseau illustre la volonté de la MEL d'investir dans des énergies alternatives durables et innovantes dans un contexte de tension sur le prix de l'énergie.

## Un projet structurant pour Tourcoing, Bondues, Neuville-en-Ferrain et Wattrelos

En Conseil métropolitain, la Métropole Européenne de Lille a retenu une offre ambitieuse pour la construction et la gestion de son nouveau réseau de chaleur, qui desservira l'intégralité de la commune de Tourcoing, mais aussi la zone d'activité de Ravesnes-les-Francis à cheval sur Bondues, le nord de Wattrelos et le sud-est de Neuville-en-Ferrain. **Le projet représente 117 millions d'euros d'investissements, entièrement financés par le concessionnaire qui sollicitera des subventions auprès de l'Ademe et des fonds européens gérés par la Région.** Ce projet illustre la volonté de la MEL de renforcer le maillage des réseaux de chaleur sur son territoire, conformément à sa stratégie énergétique et climatique, et de faire de la transition énergétique un moteur de développement durable et d'attractivité métropolitaine.

## Des bénéfices concrets pour le territoire et les habitants

Ce 7<sup>e</sup> réseau de chaleur répond pleinement aux objectifs de la MEL : offrir aux habitants une énergie plus économique, plus locale et plus respectueuse de l'environnement.

### • Une chaleur avec des tarifs stables et compétitifs

Les tarifs projetés pour la chaleur sont attractifs : bien inférieurs au coût d'un chauffage collectif au gaz et beaucoup plus stables, grâce à une très faible dépendance aux énergies fossiles. Concrètement, un logement moyen verra sa facture annuelle réduite d'environ 400 € : 900 € TTC avec le nouveau réseau, contre 1 300 € pour un chauffage au gaz collectif (calcul en valeur juillet 2025, avant indexation future).

### • Un raccordement facilité

Pour encourager le déploiement, les bâtiments existants situés à moins de 50 mètres du réseau prévisionnel n'auront pas de frais de raccordement à payer. Pour les constructions neuves à la même distance, un forfait proportionnel à la puissance s'appliquera. Pour les bâtiments plus lointains, des frais variables s'appliqueront. Enfin, les maisons individuelles très proches du réseau pourront s'y raccorder.

### • Un développement ambitieux et rapide

D'ici 2032, le réseau fournira 134 GWh de chaleur par an, soit l'équivalent de la consommation de 14 000 logements. Plus de 46 km de canalisations seront posés avec une mise en service progressive de 2027 jusqu'à fin 2031. Le réseau desservira une grande diversité de bâtiments : écoles, équipements communaux, immeubles de logements (dont une part importante de logements sociaux), entreprises et même le Centre Hospitalier Dron.

### • Une énergie locale, renouvelable et durable

Le réseau reposera en moyenne sur plus de 82 % d'énergies renouvelables et de récupération, avec un taux de 83 % garanti dès 2031. **Plus de 400 000 tonnes de CO<sub>2</sub> seront évitées sur la durée du contrat, grâce au remplacement des chauffages au gaz et au fioul.**

Le projet prévoit aussi : la plantation de 400 m<sup>2</sup> d'arbres tous les 5 ans, la création d'un espace dédié à la biodiversité autour de la chaufferie, des actions d'éducation à l'environnement pour les habitants et les scolaires, l'utilisation d'une flotte de camions Crit'Air 0 ou 1 pour l'approvisionnement en biomasse.

### Une option d'interconnexion pour l'avenir

Le contrat intègre une option permettant à la MEL de demander d'interconnecter le réseau au Centre de Valorisation Énergétique d'Halluin (CVE), après le renouvellement de sa concession en 2029. Cette option ne sera activée que si le CVE dispose de suffisamment de chaleur et à des conditions économiques permettant de faire baisser le tarif pour les usagers. Cela ne modifiera pas les engagements en termes de volumes, d'énergies renouvelables ni de délais de travaux.

### Une procédure de sélection rigoureuse

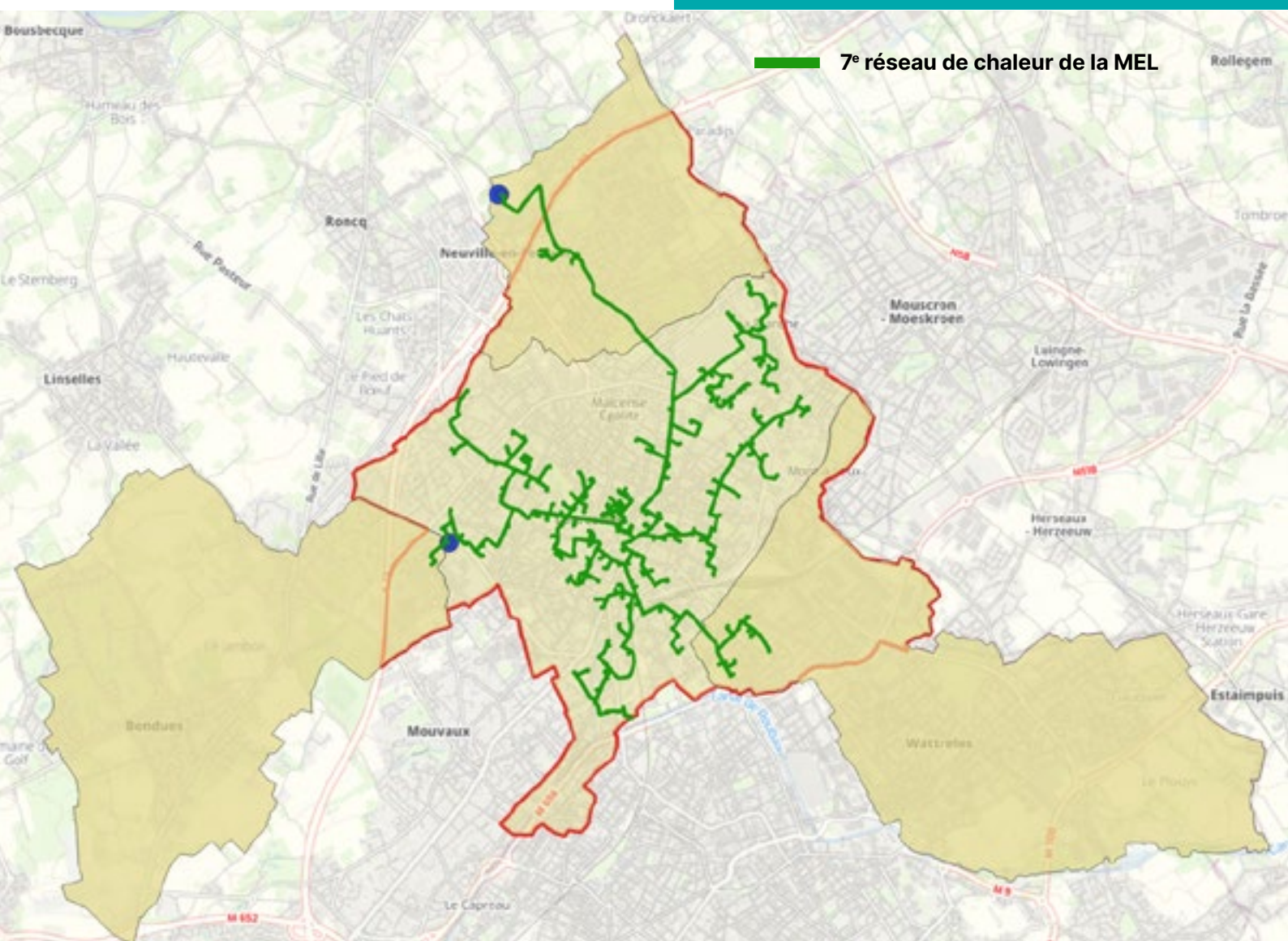
Parmi les 3 candidats ayant remis une offre finale, le groupement constitué par Coriance et la Caisse des Dépôts et Consignation a proposé la meilleure offre, à la fois ambitieuse, respectueuse de l'environnement, robuste techniquement, économiquement avantageuse et bénéfique pour les habitants. Le contrat de concession débutera à partir d'aujourd'hui pour une durée de 20 ans.

## Les réseaux de chaleur de la MEL levier essentiel de la transition écologique

Les réseaux de chaleur de la MEL permettent de substituer aux énergies fossiles (fioul, gaz) une chaleur produite majoritairement à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre tout en offrant aux usagers une énergie compétitive, moins dépendante des fluctuations des marchés internationaux.

Les six réseaux existants – Lille, Wattrelos, Wattignies, Mons-en-Barœul, Villeneuve d'Ascq et Roubaix – ont fourni en 2024 près de 430 GWh de chaleur (soit l'équivalent d'environ 50 000 logements), dont 66 % d'EnR&R, évitant l'émission de 66 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Le schéma directeur des réseaux de chaleur adopté par la MEL en décembre 2024 fixe un objectif clair et ambitieux, aligné avec le Plan Climat, pour les réseaux de chaleur métropolitains à horizon 2035 : distribuer un volume de chaleur équivalent à la consommation de 130 000 logements et composé à au moins 75% d'EnR&R. Après l'extension importante des réseaux de Lille et Wattignies décidée en avril dernier, le nouveau réseau de chaleur attribué aujourd'hui constitue un pas de plus vers l'atteinte de cet objectif.



## Plan Piscines 2 : la future piscine de Wattrelos franchit une nouvelle étape avec la désignation de son architecte

■ La Métropole Européenne de Lille et la Ville de Wattrelos annoncent une avancée majeure dans le cadre du Plan Piscine 2 : l'architecte en charge de la conception de la future piscine métropolitaine de Wattrelos a été désigné. Il s'agit de l'agence BVL Architecture. Cette désignation marque une nouvelle étape concrète pour ce projet d'envergure reconnu d'intérêt métropolitain. Après Lille-Fives-Hellemmes, Roncq et l'extension de la piscine des Weppes, c'est un 4<sup>e</sup> projet du Plan Piscines 2 qui vient mettre en lumière l'ambition de la MEL en moins de 3 ans.

### Un équipement métropolitain au cœur d'un territoire en mutation

Implantée au sein de la Cité des Sports de Wattrelos, la future piscine s'inscrira dans un environnement urbain en pleine mutation.

Le site, ancien terrain de grands jeux, bénéficie d'une localisation stratégique : à proximité immédiate du centre urbain de Roubaix, d'une zone dense et des futurs quartiers de la ZAC, qui accueilleront entre 3 000 et 4 000 nouveaux habitants d'ici 2025.

L'équipement bénéficiera à l'ensemble du territoire Tourquennois – Vallée de la Lys – Roubaisien, en répondant aux besoins des scolaires, familles et clubs sportifs, notamment ceux du Club des Dauphins de Wattrelos.

### Un projet ambitieux et structurant

Le projet métropolitain comprendra :

- Un bassin sportif de 25 mètres, 6 lignes d'eau, avec gradins de 200 places ;

- Un bassin ludique et d'apprentissage de 120 m<sup>2</sup>, doté de 2 couloirs de nage ;
- Une pataugeoire de 40 m<sup>2</sup> ;
- Un pentagloss de 3 couloirs ;
- Des solariums extérieurs, à la fois végétalisés et minéraux.

Véritable équipement de proximité et d'apprentissage, la piscine jouera un rôle central dans l'enseignement de la natation et l'accueil des clubs locaux de natation et de water-polo.

**Le coût de l'opération est estimé à 18,5 M€.**

L'architecte retenu est BVL Architecture en qualité de mandataire. Le groupement d'entreprises est composé de BVL Architecture / AvantPropos / HDM Ingénierie / SOGETI Ingénierie / GD Eco / Essor Ingénierie / Orfea Acoustique / Urba Folia / Nemeta.

Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2027, pour une ouverture envisagée entre fin 2028 et début 2029.



©BVL Architecture



©BVL Architecture



©BVL Architecture

## CONTACTS PRESSE

---

**Agnès Mazet**

Cheffe d'équipe presse  
amazet@lillemetropole.fr  
03 20 21 27 69  
06 40 39 26 46

**Agathe Lavalée**

Attachée de presse  
alavalee@lillemetropole.fr  
03 20 21 23 50  
06 30 46 40 17

**Maxence Lemasson**

Attaché de presse  
mlemasson@lillemetropole.fr  
03 20 21 23 55  
06 44 36 40 29

**MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**

2 boulevard des Cités Unies  
CS 70043  
59040 Lille Cedex  
T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ [lillemetropole.fr](http://lillemetropole.fr)

